

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la justice

**Décision du 18 décembre 2018**

portant désignation des représentants du personnel au comité technique de service déconcentré placé auprès du premier président de cour d'appel de Nîmes

**NOR : JUS B18351745**

Le Premier Président de la cour d'appel de Nîmes,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu la loi n° 2010-751 du 5 juillet 2010 relative à la rénovation du dialogue social et comportant diverses dispositions relatives à la fonction publique ;

Vu le décret n°2011-184 du 15 février 2011 modifié relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'État ;

Vu l'arrêté du 7 juin 2011 modifié relatif à la création d'un comité technique de service déconcentré placé auprès de chaque premier président de cour d'appel ;

Vu le procès-verbal de l'élection du comité technique de service déconcentré placé auprès du premier président de cour d'appel de Nîmes en date du 06 décembre 2018,

**Décide :**

## Article 1

Sont nommés représentants du personnel au sein du comité technique de service déconcentré placé auprès du premier président de la cour d'appel de Nîmes :

<b>ORGANISATIONS SYNDICALES</b>	<b>TITULAIRES</b>	<b>SUPPLEANTS</b>
<b>UNSa-SJ</b>	Madame VITET- PICHAVANT Evelyne	Madame SINTE Stéphanie
<b>SDGF-FO</b>	Madame VINCENT-VIRY Angélique	Madame MESLATI Johanna
<b>CGT-SJ</b>	Madame BONNET Patricia	Monsieur SARDINOUX Yves
<b>CFDT-Interco</b>	Madame ASTIER- GAILLARD Sylvie	Madame JEANJEAN Magali

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la justice.

Fait à Nîmes, le 18 décembre 2018.

**Le Premier Président,**

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'M' followed by a large loop and a long horizontal stroke extending to the left.

**Michel ALLAIX**